

HEAUVILLE

Notre village

Bulletin d'information
N°6 décembre 2022



Héauville Ecole avril 1935 groupe de garçons



Héauville Ecole 2018

LE MOT DU MAIRE

L'ÉCOLE AU FIL DU TEMPS

Qu'elles en disent long, ces deux photos juxtaposées sur la couverture de notre bulletin municipal de fin d'année ! Et, surtout, qu'elles retracent un temps long ! Près d'un siècle sépare en effet les deux clichés, l'un datant des années 1930, l'autre d'aujourd'hui. Pas d'unité de temps, donc. Mais une belle unité de lieu : l'école de notre village où, par milliers et au fil des sempiternelles rentrées scolaires et des éternelles vacances, les enfants de Héauville se sont succédés face au tableau noir devenu numérique, sous la direction d'instituteurs appelés, au début du XX^{ème} siècle, « les hussards noirs de la République » en raison de leur engagement contre l'ignorance et l'obscurantisme, et pour la défense des valeurs républicaines. Une mission citoyenne, qui perdure à présent malgré quelques difficultés, mais qui constitue toujours une part du formidable creuset éducatif qu'est l'école en réalité. On y apprend des connaissances majeures qui hissent nos facultés comme notre humanité. On y côtoie de vrais copains et de grands auteurs qui aiguisent autant l'amitié que la sensibilité. On y fait ses premiers pas dans la vie en société. Et si bien des choses

ont changé au fil des décennies dans les classes et les cours de créations, l'école n'en est pas moins demeurée une institution fondatrice des individus.

Voilà pourquoi les différentes municipalités de Héauville ont, depuis le premier tiers du XIX^{ème} siècle si fécond en matière d'instruction, toujours œuvré pour concevoir, bâtir, agrandir, entretenir, reconstruire, aménager et animer ce lieu central dédié à l'acquisition des savoirs et des comportements essentiels. La nôtre ne fait pas exception qui, dans cette lignée, a restauré une salle de classe et vient d'ouvrir une garderie périscolaire. Celle-ci fonctionne matin et soir et, durant la journée, les enseignants la transforment en espace pédagogique pour mieux former leurs élèves. Seulement, à l'issue de ce chantier, notre équipe municipale a voulu regarder dans le rétroviseur. Et montrer qu'avant elle bien d'autres avaient agi en faveur de l'école. D'où les six pages qui, au cœur de ce bulletin, racontent en partie l'aventure éducative menée à Héauville durant près de 200 ans, laquelle se confond avec la formidable histoire scolaire de notre pays où, progressivement et non sans écueils, l'instruction a fini par devenir obligatoire, gratuite et donc accessible à toutes et à tous.

Benoît Fidelin

HEAUVILLE ACTUALITES

Ciel déjà bleu pour la Fête des mères



Traditionnelle distribution de brioches pour la fête des mères et de bouteilles de cidre pour la



fête des pères, le 29 mai dernier dans la cour de l'école communale. Le soleil était de la

partie, annonçant les lueurs et les chaleurs de l'été.

Barbecue pour les aînés

Le 16 juin, l'Amicale des gens heureux a rassemblé dans la

bonne humeur ses adhérents, à l'occasion d'un barbecue chaleureux autour et à l'intérieur de notre salle communale.





Les jeux en plein air de l'APE

Le 25 juin, l'association des parents d'élèves de notre Regroupement pédagogique intercommunal Helleville/Héauville (RPI) a organisé, au stade de Héauville, son habituelle kermesse.

Une manifestation prisée par les enfants, leurs parents et nombre de participants de tous les âges, tous venus pour jouer, échanger, déjeuner en plein air.



Le club de foot fête ses 60 ans

Affluence et ambiance festive le samedi 2 juin pour les soixante ans de l'Entente sportive Héauville-Siouville. Anciens joueurs et dirigeants,

responsables et membres des équipes actuelles (dont une formation féminine), supporters, amis de l'ESHS et élus locaux ont passé en revue l'histoire du club dont les soixante ans sont synonymes d'une belle jeunesse.



Bon anniversaire Louis !

90 ans, ça se fête ! Surtout pour le doyen de notre commune, Louis Leclerc, qui a reçu, le 27 juillet, les félicitations de notre commune.

HEAUVILLE ACTUALITES

Ça roule pour l'A2H Classic !



L'habituelle fête printanière du vélo a aimanté 72 coureurs et passionné les spectateurs, le samedi 14 mai, sur le redoutable circuit de 121 km sillonnant les communes de Helleville et

Héauville. L'épreuve, dont c'était la 7^{ème} édition, s'est décantée dans les kilomètres avec l'attaque du Rouennais Matéo Carlot, qui a pris les devants au terme d'un après-

midi riches en rebondissements et en échappées.

A noter la présence détonnante, tout au long de la course, du Team Bricquebec fort de 12 cyclistes engagés.

Cueillettes et confitures

Le samedi 5 septembre, l'association Ratatouille a réuni des familles ainsi que des réfugiés ukrainiens résidant à

Siouville autour d'une matinée de cueillette de mûres - oh combien abondantes cette année ! - conclue par un repas en commun et la réalisation, l'après-midi, de délicieuses confitures.





L'A2H Nature fait le plein de bénévoles



Plus de 600 personnes ont participé, le 18 septembre dernier, aux randonnées de 9 et 14 km, aux trails de 9, 14 et 22 km, aux courses VTT de 17, 27 et 42 km, ainsi qu'au canicross de 7 à 9 km, organisés cette année à Héauville par l'A2H. Soleil persistant, grillades à l'arrivée et, surtout, formidable engagement des bénévoles qui posent sur les marches de notre salle communale.



Jour J pour la garderie

Le jeudi 1er septembre, jour de la rentrée, notre nouvelle garderie périscolaire a ouvert ses portes, avec une capacité d'accueil de 12 élèves âgés de plus de 6 ans. Avec cette structure d'accueil, complémentaire de celle existant déjà à Helleville, ce sont désormais 32 places qui sont proposées aux parents. A noter, qu'à Héauville, la garderie fait aussi, dans la journée, fonction de salle scolaire pour des activités pédagogiques.

HEAUVILLE ACTUALITES



Le comité des fêtes en action

Formidable soirée dansante organisée le samedi 15 octobre dernier par le comité des fêtes ! Des chants, de la musique, des silhouettes virevoltantes, un délicieux repas et... de très nombreux participants.



Soirée dansante



Le 11 novembre : une cérémonie avec les enfants

Lors de la traditionnelle cérémonie du 11 novembre, de nombreux enfants de l'école de Héauville, accompagnés de leurs parents, ont

participé, avec les anciens combattants et les élus de la commune, à l'hommage rendu aux « poilus » décédés lors de la Grande Guerre et à tous les soldats morts pour la France. En mémoire des habitants de Héauville tués au combat, ils ont réalisé un grand dessin où figuraient les noms de ces soldats disparus. Ils ont aussi retracé leur identité, ainsi que la date de leur décès et récité une émouvante poésie.



La bourse aux jouets

Une journée agréable pour les participants de la bourse aux jouets, où les acheteurs pouvaient dénicher de bonnes affaires.



Baptiste, maître des CM

CONSEILS EN BREF



Retour, en quelques lignes, sur les principales décisions municipales, les comptes rendus complets étant affichés en mairie, publiés sur le site internet de la commune et sur « Panneau Pocket ».

Séance du 23 mai 2022

Choix du prestataire pour la gestion de la garderie périscolaire et de l'accompagnement à la scolarité.

Dans le cadre de la gestion conjointe du RPI Héauville-Helleville, les communes de Helleville et Héauville mutualisent la gestion de la garderie périscolaire et de l'accompagnement à la scolarité.

Cette prestation avait été confiée à l'association « Canton Jeunes » jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022. Cette échéance arrivant, une consultation a été lancée auprès de deux associations afin d'obtenir une proposition technique et financière dans le cadre d'une convention tripartite.

Après analyse des offres par les commissions scolaires des deux communes, la proposition de la Ligue de l'Enseignement a été

CONSEILS EN BREF



retenue pour les 3 prochaines années scolaires.

Remplacement de l'employé communal

Notre employé communal prenant sa retraite à la fin de cette année, la mairie anticipe ce départ avec deux possibilités : l'embauche d'un nouvel employé, ou le recours à une entreprise spécialisée dans les travaux paysagers. Des contacts ont été pris et une solution sera trouvée à la rentrée.

Travaux

Travaux récemment ou actuellement réalisés : extension du réseau électrique à l'entrée du futur lotissement « Les Courtillages », alimentation en eau potable du même lotissement, rénovation de la route départementale 405, aménagement final du 1^{er} étage de l'ancien logement de l'école en salles mutualisées pour l'accueil du public, fleurissement de la commune. Travaux à venir : déploiement de la fibre, débroussaillage des routes et chemins, travaux de voirie du pôle des Pieux au hameau Bigard et à la Chevalerie.

Séance du 30 juin 2022

Tarifs de la restauration scolaire

Les communes du pôle de proximité des Pieux ont opté pour une gestion collégiale des compétences restituées par la Communauté d'Agglomération du Cotentin et ont ainsi adhéré aux services communs portés par l'agglomération. Cependant, les compétences sont redevenues communales au 1^{er} janvier 2018 en ce qui concerne la voirie et au 1^{er} janvier 2019 pour l'école de musique et la culture, la petite enfance, le scolaire, la restauration scolaire, la cuisine centrale, les équipements sportifs qui ne sont pas d'intérêt communautaire, la surveillance des baignades et la fourrière.

La délibération 2016-024 en date du 1^{er} avril 2016 du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Pieux fixe les tarifs pour de nombreux services et notamment les montants des tarifs pour la restauration scolaire. Elle

prévoit également que les tarifs de la restauration scolaire soient revalorisés chaque 1^{er} septembre sur la base de l'évolution de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac. Or, ces tarifs n'ont pas évolué depuis le 1^{er} septembre 2016.

Les budgets des services communs étant de plus en plus contraints, les élus ont demandé à ce que ces tarifs soient revus selon les modalités suivantes :

- Fixer le taux d'effort des familles à 0,55% de leur quotient familial
- Fixer un prix plafond du repas à 3,70€ ; soit un quotient familial plafond de 673
- Fixer un prix minimum du repas à 0,50€
- Fixer le prix du panier repas à 1,62€
- Fixer le tarif majoré à 4€ le repas pour les familles qui n'auront pas préalablement inscrits leur(s) enfant(s) avant de bénéficier du service de restauration scolaire
- Prévoir une révision automatique annuelle des prix sur la base de l'évolution de l'indice INSEE.

Pour une application de ces dispositions dès le 1^{er} septembre 2022 et pour les années à venir, le conseil municipal a validé à l'unanimité ces nouvelles modalités de tarification pour la restauration scolaire.

Séance du 26 sept. 2022

Partage de la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est un impôt local perçu par la commune et le département. Elle concerne les opérations de construction, reconstruction et agrandissement d'un bâtiment, les installations ou aménagements de toute nature, nécessitant l'obtention d'une des autorisations d'urbanisme suivantes : permis de construire, permis d'aménager, autorisation préalable.

Jusqu'alors facultatif, le partage de la taxe d'aménagement au sein du bloc communal devient obligatoire tel que prévu à l'article 109 de la loi de finances pour 2022. Cette disposition est d'application immédiate à partir du 1^{er} janvier 2022. Afin de répondre à la loi de finances pour 2022, il est proposé

que les communes concernées reversent le même pourcentage de leur taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération. Ce pourcentage est fixé à 20 %.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'adopter le principe de reversement de 20 % de la part communale de taxe d'aménagement à la communauté d'agglomération, sous réserve d'une révision des attributions de compensation déterminées par la Communauté d'Agglomération du Cotentin en 2017 qui sur le pôle de proximité des Pieux font déjà l'objet d'un reversement de cette taxe. Et d'accepter que ce recouvrement soit calculé à partir des impositions nouvelles au 1^{er} janvier 2022.

Lutte contre des frelons asiatiques

La FDGDON, qui organise la lutte contre les frelons asiatiques dans la Manche, est mise à rude épreuve : au 31 août, plus de 5000 nids de frelons asiatiques avaient déjà été localisés, soit 3 fois plus que les années précédentes. Et cette tendance s'est accentuée à l'automne. Face à ce problème grandissant, la FDGDON s'efforce de donner suite à chaque signalement de nid de frelons asiatiques rapporté la mairie, qui collabore aux interventions dans les meilleures conditions.

Départ en retraite de l'employé communal

Patrick Lejeuz, faisant valoir ses droits à la retraite, quittera son poste d'employé communal le 31 janvier 2023. Après avoir consulté plusieurs candidatures individuelles et des propositions d'entreprises, le conseil municipal a choisi, à l'unanimité, de confier l'entretien de la commune à l'entreprise « Services et Jardins », qui interviendra dès le 1^{er} février 2023.

Rentrée scolaire

80 élèves étaient présents dans les différentes classes du RPI Helleville/Héauville en cette rentrée 2022. La reprise de la scolarité s'est déroulée dans de très bonnes conditions, sous la direction de Caroline Lejeuz et avec, notamment, l'arrivée à Héauville d'un nouveau professeur des écoles pour les CM1/CM2.

COTE COTENTIN

LA CHEVALERIE, PÔLE CENTRAL POUR LA COLLECTE DES DECHETS

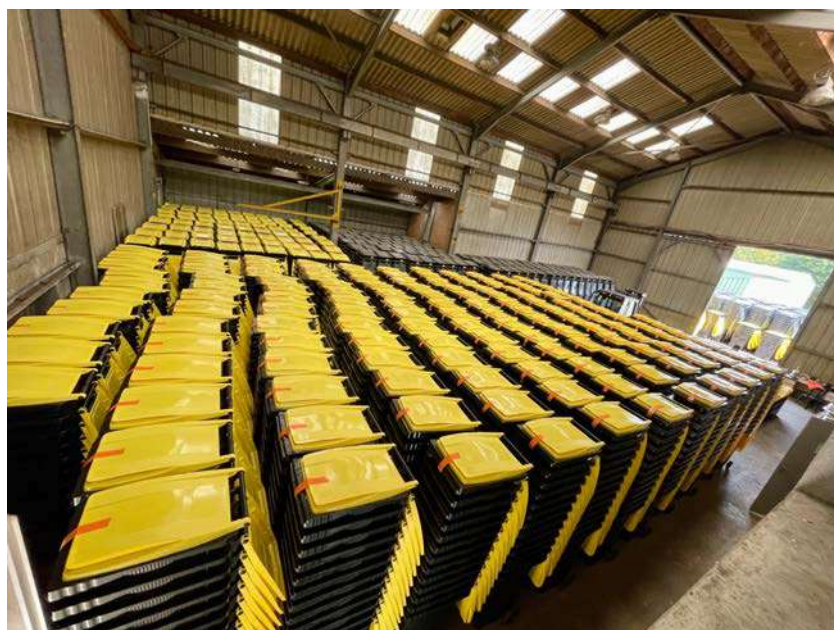
Depuis la mi-mars, l'épicentre de la distribution des nouveaux bacs de collecte des déchets dans toute l'Agglomération du Cotentin de trouve à... Héauville ! Visite de la plateforme de la société SULO dans le hameau de la Chevalerie.

A plein régime depuis la mi-mars ! Voici comment fonctionne SULO qui loue actuellement à la commune les locaux de la Chevalerie. A Héauville, en effet, cette société reçoit, entrepose, conditionne, équipe de roulettes, étiquette et distribue dans chaque foyer du Cotentin les dizaines de milliers de bacs nécessaires à la nouvelle collecte des déchets mis en place en cette année 2022 par la Communauté d'agglomération. Cette mission est à présent bien avancée, puisque les pôles de proximité suivants ont déjà été livrés : Montebourg, Les Pieux (dont Héauville), la Côte des Isles, Douve et Divette, Le Cœur du Cotentin et la Saire. Reste à assurer le service du Val de Saire, de Saint-Pierre-Eglise, de la Vallée d'Ouve, la Hague et



Cherbourg n'étant pas concernés par cette distribution qui s'opère à flux tendus, afin qu'environ 60000 foyers soient équipés à la fin de cette année 2022.

Ainsi, du lundi au samedi, 14 camions de livraison de bacs en provenance de Héauville sillonnent 10 heures par jour les routes du Cotentin, pilotés par deux équipes de 14 chauffeurs,





Florian GOMES, directeur

l'une travaillant du lundi au mercredi, l'autre du jeudi au samedi. Pour ravitailler ces « roulants », 4 employés manutentionnaires et caristes s'affairent en permanence dans les locaux de la Chevalerie pour débarquer, ranger et préparer les bacs livrés le mardi et le jeudi par des semi-remorques. A noter

que ces bacs sont fabriqués dans la ville de Langres, en Haute-Marne, au sein d'une usine pilotée, là encore, par la société SULO, entreprise forte de 2500 salariés répartis sur 8 sites de production.

Epaulé par deux chefs d'équipe, Florian Gomes, jeune chargé de mission pour SULO, dirige actuellement le pôle de la Chevalerie, à la suite de Benjamin Fabre qui a mis en place, au printemps, le fonctionnement de cette unité. « Nous atteindrons comme prévu nos objectifs à la fin de cette année, car tous les bacs auront été livrés pour Noël », précise-t-il. Alors, les petits camions blancs qui empruntent depuis des mois les routes de Héauville ne seront plus qu'un souvenir... Resteront les bacs, utilisés au profit d'une collecte des déchets enfin plus respectueuse de l'environnement...



Chacun peut agir chez soi

Les bacs de SULO, c'est bien. Les remplir le moins possible, c'est encore mieux. Et c'est possible, grâce aux gestes du quotidien :

- Mettre fin au sac plastique à usage unique pour favoriser des sacs réutilisables ou cabas
- Favoriser les produits sans emballages
- Utiliser des grands formats plutôt que des portions individuelles
- Privilégier les bouteilles en verre plutôt qu'en plastique.
- Apposer un stop-pub sur sa boîte aux lettres (disponible gratuitement en mairies et Pôles de Proximité)
- Choisir des produits réutilisables plutôt que jetables (rasoirs, vaisselle, etc.)
- Acheter des piles rechargeables

Nous pouvons aussi éviter le gaspillage alimentaire. A condition de :

- Vérifier ses stocks avant de faire ses courses
- Planifier ses repas de la semaine en amont
- Préparer sa liste de course pour limiter les achats d'impulsion
- Être vigilant aux dates de péremption
- Appliquer la bonne conservation des aliments
- Accommoder ses restes de repas

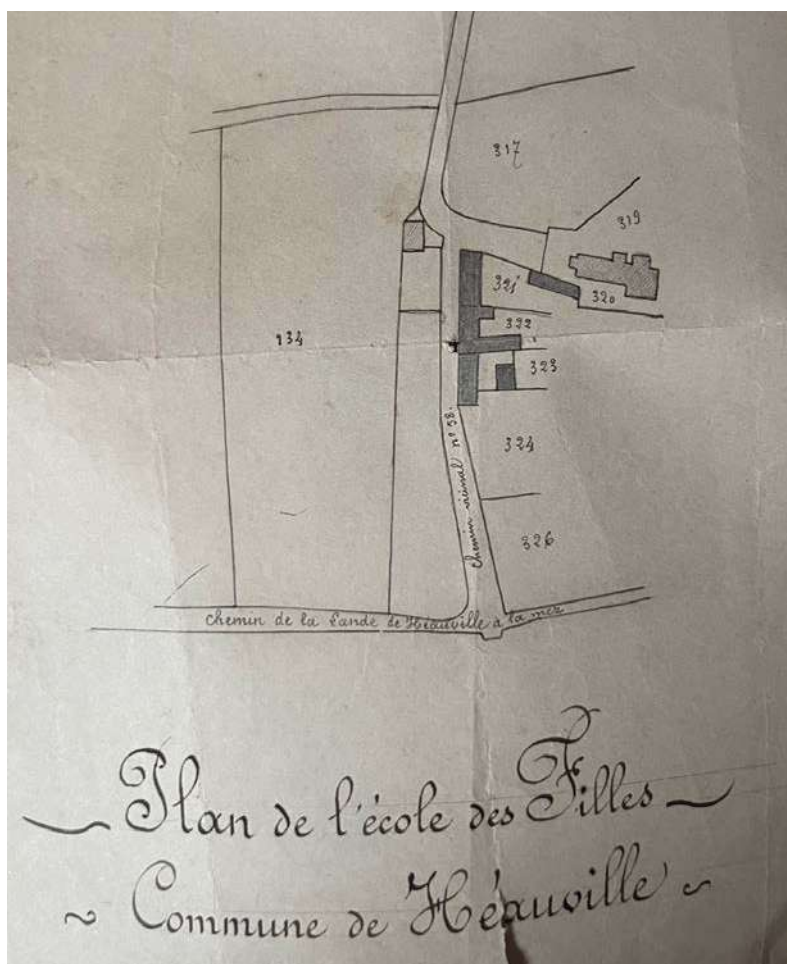
Il est enfin possible de transformer ses déchets en ressources. Pour cela il faut :

- Utiliser un composteur.
- Transformer ses résidus de jardin en paillage pour fertiliser son jardin.
- Donner ou vendre les objets non utilisés (brocantes, magasins dépôt-vente, associations caritatives, zones de gratuité)
- Réparer les objets cassés ou abîmés

DECOUVRIR / REDECOUVRIR

L'ÉCOLE DE HEAUVILLE : BIENTÔT 200 ANS D'HISTOIRE

Près de deux siècles ont passé entre l'obligation d'ouvrir les premières écoles, en 1833. Durant tout ce temps, l'école n'a cessé d'évoluer et de se transformer à Héauville, au rythme des grandes lois sur l'instruction et du développement de l'éducation pour tous dans notre pays.



L'un des premiers plans de l'école des filles de Héauville

Nous sommes en 1833, au commencement du règne de Louis-Philippe 1er. Le 28 juin de cette année, François Guizot, ministre de l'Instruction publique, fait voter une loi décisive.

Celle-ci énonce deux principes essentiels : la liberté de l'enseignement (le clergé catholique conserve ainsi son influence) et, surtout, l'organisation d'un système scolaire public : tous les



Ecole Héauville vers 1935 groupe de filles



L'école de Héauville à la rentrée 2020

DECOUVRIR / REDECOUVRIR

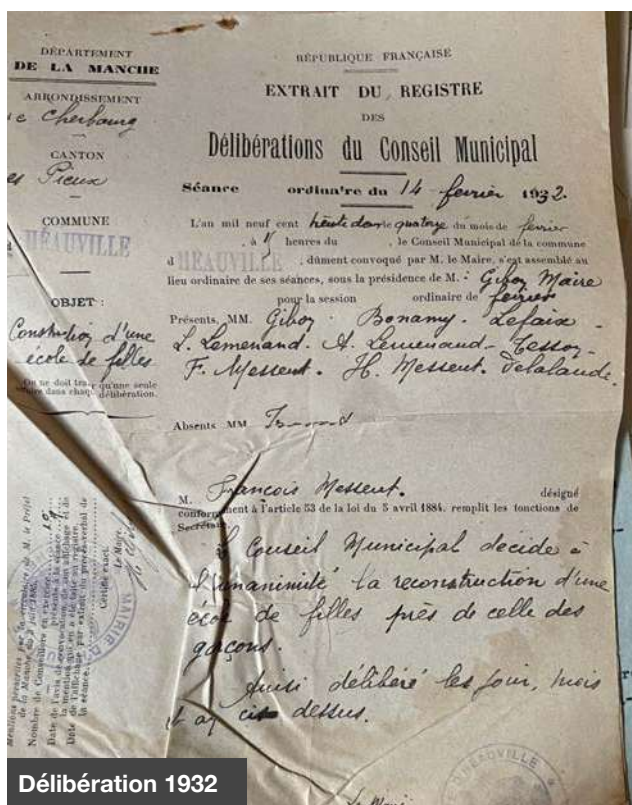


Héauville Ecole avril 1935 groupe de garçons

villages de plus de 500 habitants – dont Héauville qui en regroupe alors environ 600 - doivent avoir une école primaire. L'article 9 de la loi Guizot précise en effet que « Toute commune est tenue, soit par elle-même, soit en se réunissant à une ou plusieurs communes voisines, d'entretenir au moins une école primaire élémentaire ».

Même si l'instruction n'est pas encore obligatoire, c'est la première étape de l'éducation pour tous, dans un pays où un adulte sur deux est encore analphabète. De plus, l'enseignement est gratuit pour les élèves issus des familles pauvres. Dans ces conditions, le budget de l'Etat consacré à l'école primaire passe de 1 million de francs en 1832 à 6 millions en 1837.

Cependant, la loi Guizot ne fait pas référence au sexe des élèves, ce qui sous-entend qu'il s'agit seulement de garçons et non de filles. Il faudra attendre le 15 mars 1850 pour réparer cette injustice, avec la loi Falloux qui rend obligatoire la création d'une école de filles dans les communes de plus de 800 habitants. Dix-sept ans plus tard, Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique



Délibération 1932



sous le Second Empire, étend cette obligation : sa loi du 10 avril 1867 ordonne aux communes de plus de 500 habitants de s'équiper d'une école publique destinée aux filles.

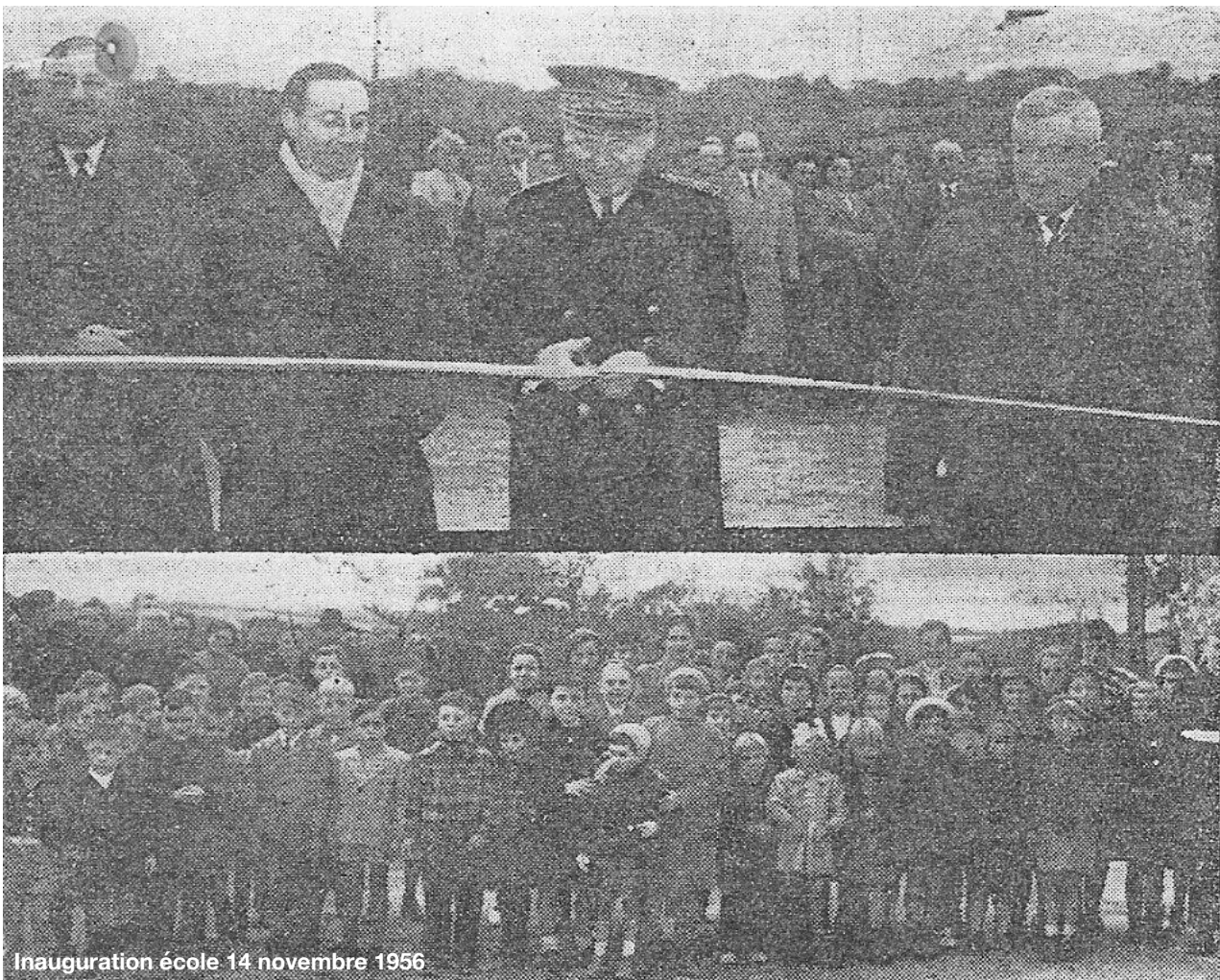
En cette même année 1867, Héauville regroupe de fait un peu plus de 500 habitants et les archives de notre commune mentionnent 33 garçons et 27 filles scolarisés. Toujours selon ces archives, un inspecteur demande alors au préfet de la Manche l'autorisation d'ouvrir une école mixte. Il écrit : « la commune possède deux écoles, mais elles ont besoin

d'appropriation (ce qui veut dire rendre propre à un usage), car aucune d'elles ne peut recevoir les deux sexes ». A cette époque, en effet, les garçons étudient dans une petite maison proche du presbytère, tandis que les filles ont cours dans un bâtiment situé à l'endroit de l'école actuelle.

Notre petite commune suit donc le grand élan national en faveur de l'éducation publique, qui aboutira au fait qu'en 1870, lors de l'avènement de la IIIe République, 78% des hommes et 66% des femmes seront capables de signer leur registre de mariage et seront donc

considérés comme sachant lire et écrire. A noter que cette IIIe République marquera l'histoire de l'école en France, puisque, dans la loi promulguée le 16 juin 1881, Jules Ferry, président du Conseil et ministre de l'Instruction publique, instaurera la gratuité absolue de l'enseignement primaire. Surtout, sa loi du 28 mars 1882 rendra l'instruction à la fois laïque et obligatoire pour « les enfants des deux sexes âgés de six ans révolus à treize ans révolus ».

Durant toute la IIIe République (1870-1940), la commune de Héauville agira à plusieurs



Inauguration école 14 novembre 1956

DECOUVRIR / REDECOUVRIR



La maison du hameau Bigard où avait lieu l'école pendant la guerre

reprises, lentement mais sûrement, pour la création de son école mixte, suivant le vœu énoncé par l'inspecteur dès 1867. Près de dix ans plus tard, en 1876, le conseil municipal demande la restauration de l'école de garçons pour y créer l'école des filles. Des plans sont tracés, qui indiquent l'élévation de la façade de l'école et la création d'un logement pour l'institutrice. Le projet est relancé en 1882 et l'année suivante, un plan cadastral dévoile précisément le projet. Bien plus tard, en 1932, le 14 février précisément, le conseil municipal prend une délibération (voir photo) pour la reconstruction d'une école de filles près de celles des garçons.

Cependant, l'initiative prend encore du retard en raison de la seconde guerre mondiale. Durant le conflit, et en raison des réquisitions de bâtiments, les enfants vont s'instruire au hameau Bigard dans l'actuelle maison de M et Mme Bellay. Cette maison, qui faisait partie d'un corps de ferme, était alors inhabitée. Les filles et les

garçons devant être séparés, ils avaient cours, à tour de rôle, 3 jours par semaine.

A la libération, l'élan de construction est encore retardé du fait de la disparition des plans de la future école. Ces derniers sont partis en fumée, avec une grande partie des archives départementales, lors des terribles bombardements de Saint-Lô dans la nuit du 6 au 7 juin 1944. En 1951, un nouveau document architectural trace les deux classes, la mairie, l'habitation des maîtres, les deux préaux, le mur de séparation entre les filles et garçons, le garage, les toilettes, les vestiaires et un réfectoire. Cette fois, c'est parti pour de bon ! Les travaux finissent par être réalisés pour une ouverture en 1956. Soit 80 ans tout juste après la première demande...

Un autre événement marquera l'école sept ans plus tard : l'instauration de la mixité dans toutes les classes. Alors que M. et Mme David (faisait office de directrice) sont alors enseignants, le mur de la cour ne sépare plus les garçons des

filles mais les "petits" (GS, CP, CE1) des "grands" (CE2, CM1, CM2). En cette même année 1963 est aussi créée la coopérative scolaire. Quant à la création du regroupement pédagogique Héauville/Helleville, elle aura lieu en 1991.



Agnès, directrice investie



Ecole sous la neige 2013

Un an plus tard, en remplacement de Philippe et Francette Truffert, restés dix ans à Héauville, un nouveau couple de jeunes enseignants arrive. Agnès et Jean-Pierre Saint débarquent à l'été 1992, logés, avec leurs jeunes enfants, dans l'appartement situé au centre de l'école, entre les deux classes. Jean-Pierre s'occupe des élèves de cours élémentaires, tout en assurant la direction du RPI. Agnès, elle, enseigne aux CM1/CM2. Hélas, une tragédie les frappe à l'hiver 1993, avec le décès subit de Jean-Pierre. Son épouse reprend avec force, courage et abnégation la direction du RPI, tout en assurant la classe pour les cours moyens, et cela jusqu'en... 2018, année de son départ en retraite. « Vous vous rendez compte, réalise-t-elle aujourd'hui. Je suis restée un quart de siècle à travailler et vivre dans cette école. Et j'ai passé les trois-quarts de ma vie d'institut à Héauville ! »

Durant toutes ces années, les deux écoles du RPI regroupent entre 80 et 90 élèves, avec une pointe à une centaine d'élèves au tournant de l'année 2010. A cette époque, se développent aussi les activités sportives et de loisirs : piscine, voile à Dielette, tennis à Siouville, poney, rugby,

etc. Sans compter les kermesses et les fêtes en tous genres. « Quelle vie de village et de voisinage ! s'étonne encore Agnès. Même si je n'avais pas de famille à Héauville, jamais je ne m'y suis sentie isolée. Songez que plus de 200 personnes sont venues me fêter lors de mon pot de départ ! »

Lors de son passage, Agnès aura aussi organisé les voyages scolaires, qui avaient été lancés pour la première fois durant l'année scolaire 1965/1966, avec, notamment, un séjour de trois jours à Paris réservé aux enfants les plus âgés. Agnès, elle, emmènera à nouveau ses

élèves à la découverte de la capitale, mais aussi au Mont-Saint-Michel, au Puy-du-Fou, aux îles Chausey... A Héauville aussi, les voyages forment la jeunesse. Et depuis longtemps !

Aujourd'hui, bientôt deux siècles après la loi Guizot, plus de cent-cinquante ans après celles de Jules Ferry, soixante-six ans après la construction de l'école des garçons et filles, l'aventure éducative continue, absolument essentielle pour l'avenir et la richesse d'un pays, la cohésion de sa société, la formation de chaque citoyenne et citoyen. Des nouveaux travaux ont été récemment engagés avec la réfection totale d'une salle de classe, l'aménagement de l'espace situé derrière le bâtiment et la réfection de réseaux, l'ouverture d'une garderie périscolaire (qui sert aussi en journée aux enseignants pour des activités pédagogiques), laquelle accueille matin et soir une douzaine d'enfants et représente aujourd'hui un service essentiel pour les familles. Plus que jamais, l'école demeure au cœur de Héauville !



Nouvelle salle de classe 2022

J'AGIS A HEAUVILLE

PLEINS FEUX SUR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les chasseurs de Héauville forment depuis plus de 60 ans la plus importante association de notre commune. Retour sur l'histoire de la société de chasse qui a évolué au fil des saisons et du gibier.

Héauville, le 9 septembre 1959. Ce jour-là est créé la Société de chasse communale, dont le siège est fixé à la mairie. Objectif premier de cette nouvelle association : permettre à tous les habitants de la commune qui le désirent de chasser sur la majeure partie du territoire communal. Les propriétaires fonciers intégrant la société ouvrent ainsi leurs champs aux chasseurs qui ne possèdent pas de terres. Bref, la

chasse devient plus accessible. En outre, elle s'organise et devient l'objet d'une véritable gestion collective. Les statuts indiquent en effet que « la société a pour but l'exploitation de la chasse, son amélioration et la répression du braconnage. » D'où la création d'un strict règlement applicable à tous et la mise en place d'une politique de repeuplement en gibier. Le règlement prévoit noir sur blanc « la limitation éventuelle des périodes de chasse pour certains gibiers, les jours de chasse autorisés par semaine, les amendes ou la possibilité d'exclusion (en cas de non-respect des règles), l'éventualité de créer des réserves, la destruction des animaux nuisibles ».

Soixante-quatre ans plus tard, ces dispositions sont toujours d'actualité, tandis que d'autres obligations encadrant la chasse sont venues compléter la panoplie réglementaire de la société. « Permettre à tout le



monde de chasser demeure notre but principal », insiste Francis Poulain, président actuel après avoir été trésorier durant plus de 25 ans. L'association, la plus importante de notre commune, a connu à une époque plus de 70 adhérents. En cette saison 2022-2023, elle rassemble 57 permis et la cotisation est de 60 euros. La carte de sociétaire permet de chasser de la lande peuplée de pins maritimes à la dune étirée le long du littoral en passant par les innombrables prés bordés de haies, et cela sur environ 850 hectares (la commune en compte au total près de 1100).

Le gibier ? D'abord le lièvre, pourrait-on dire, puisque l'ouverture fin septembre donne lieu d'emblée à la quête de ce magnifique animal sauvage au poil brun, au ventre couleur claire et aux pointes d'oreilles noires. Attention ! Il ne se chasse que durant trois dimanches et un seul lièvre peut être prélevé par chasseur, comme l'oblige un arrêté préfectoral. Le faisan se chasse aussi dès le début de la saison et devient une espèce de plus en plus naturelle grâce à une politique de repeuplement mise





en place il y a longtemps. Là encore, la discipline est stricte : interdiction formelle de tirer les poules faisanes afin d'assurer la reproduction ! Le pigeon ramier figure parfois au tableau, ainsi que les bécassines, tandis qu'un nouvel oiseau est apparu depuis environ quarante ans dans la ligne de mire des chasseurs : la « dame au long bec », c'est-à-dire la bécasse des bois, migrateur aux teintes mordorées en provenance de l'Europe de l'est, de la Scandinavie où des îles septentrionales, qui voyage la nuit et décolle de jour au fil d'un vol aussi rapide que saccadé.

Surtout, depuis la fin des années 1990, le gibier est devenu « grand », le chevreuil s'installant en nombre sur Héauville. Notre commune ne fait pas exception : les brocards (les mâles), les chevrettes (les femelles) et les chevrillards (les jeunes animaux) sont en constante augmentation sur tout le territoire national, grâce à une gestion rigoureuse des effectifs depuis la fin des années 1970, gestion symbolisée par des plans de tirs très précis, qui ont permis une belle dynamique des populations. Dans cet



esprit, la société de chasse de Héauville a le droit, cette saison, de prélever 15 chevreuils et pas un de plus... Au titre du grand gibier, le sanglier n'est, lui, que de passage dans nos espaces bocagers.

Si des nouveaux animaux sont apparus, d'autres ont disparu : la perdrix grise a cessé de coloniser les prés, de même que le lapin de garenne, gibier emblématique d'antan. Marc Loir, membre du bureau de la société depuis 1980 (il se souvient que sa première carte de chasse portait le numéro 42 !) se souvient de la folle abondance des lapins déboulant des haies, des ronciers ou des herbes drues ensablées dans les dunes. « On manquait de cartouches, raconte-t-il, et on vendait même des cartes de chasse à la journée pour traquer les lapins. En fait, la chasse a vraiment changé lorsque ce gibier favori a décliné. Nombre de chasseurs se sont alors détournés vers les bécasses qui, auparavant, n'intéressaient pas grand monde. Enfin les chevreuils ont fait leur apparition... ». Par ailleurs, une autre espèce qui étaient l'objet jadis de battues spécifique est en nette diminution : le renard.

La présence du grand gibier a aussi provoqué l'organisation plus fréquente de chasses collectives qui requièrent une discipline de fer. Tout faire pour la sécurité des chasseurs et des non-chasseurs est devenu la règle absolue des responsables de la société de chasse, qui donnent des ordres fermes et

des consignes intangibles au début de chaque battue.

Enfin, une chose ne change pas, qui rassemble à jamais les chasseurs : l'amour de la nature sauvage, au gré d'une quête dictée par une véritable passion. « *Il y a l'instinct de la chasse, écrivait Maurice Genevoix, l'auteur de « Raboliot » entré au Panthéon voici deux ans. Le besoin de chasser selon le temps et la saison, d'obéir aux conseils éternels qui nous viennent de la terre et des nuages, aux ordres clairs qui montent en vous avec la même lenteur paisible que la lune blanche sur les champs* ».

La chasse est autorisée uniquement le jeudi, le dimanche et les jours fériés.

A compter du 1^{er} novembre, elle est aussi permise le mardi et le samedi matin sur la lande, le bois du Manoir et sur les Costils.

Des battues sont organisées à partir du 15 octobre, principalement le samedi, et les dates prochaines sont les suivantes :

Samedi 29 octobre
Samedi 12 novembre
Samedi 26 novembre
Samedi 10 décembre
Samedi 24 décembre
Samedi 07 janvier
Dimanche 22 janvier
Samedi 04 février
Dimanche 26 février
Mardi 28 février
(fermeture de la chasse)

LE COIN DE L'ÉCOLE

ACTU

La rentrée

Le jeudi 1er septembre, 79 élèves ont effectué leur rentrée scolaire dans le RPI Helleville/Héauville. 43 élèves sont scolarisés à Helleville et 36 à Héauville.

Les enfants ont pu découvrir les nouveaux locaux qui serviront à la garderie périscolaire.

Elodie accueille les enfants sur la périscolaire de Héauville. Magalie et Florence sur celle de Helleville.



Retour sur la fin de l'année scolaire

Au mois de mai, les élèves de la classe de CM2 ont effectué une **journée d'intégration au collège de Flamanville** et ont pu participer à un tournoi de rugby avec les collégiens.

Les élèves de Mme Jaunet (GS/CP) ont pu découvrir **les Marais de Carentan** et ont participé à

un **tournoi de rugby** réunissant certaines écoles de la communauté de communes de Les Pieux.

Les CE1/CE2 se sont rendus à la **ferme Musée du Cotentin** de Ste Mère-Eglise.

Durant l'année scolaire, les enfants ont pu suivre des cours de natation, s'occuper du potager grâce à diverses activités de jardinage.

Séance de rugby pour les CP et MS



Ferme du Musée du Cotentin





Sortie dans les marais de Carentan

La kermesse, qui a eu lieu le 25 juin 2022 a, comme chaque année, remporté un franc succès

Nous avons pu découvrir les différentes présentations des enfants entre danses et chants. Il y avait de nombreux jeux comme la pêche aux canards, les structures gonflables, combats de sumo, balade à poney ou bien encore des séances de maquillage et de tatouage. Et pour finir la journée, le tirage au sort de la tombola ou il y avait à gagner entre autres : un spa gonflable, une nuit en yourte, un salon de jardin.



Organisé par les membres et bénévoles des parents d'élèves

APE

Les membres de l'APE sont toujours dynamiques



dépenses pour une partie du financement des sorties scolaires et activités.

Différentes actions vont avoir lieu dans l'année scolaire, telles que, le **Marché de Noël**

(10/12) ou encore le **grand loto** (15/04) et la **kermesse** (24/06). Les ventes de pizzas et galettes des rois sont maintenues pour le plus grand bonheur des gourmands !

Voici la nouvelle équipe de l'APE (de gauche à droite) : Xavier, Julie, Mélissa (Présidente), Angélique, Maud, Isabelle et Marie-Léa.

Les bénéfices pour l'année 2021/2022 s'élèvent à environ 5600 euros pour 4500 euros de



INFORMATIONS

EVENEMENTS À VENIR

- **Samedi 10 décembre :**
Marché de Noël de l'APE à Helleville
- **A partir du 18 décembre 2022 :** Avant Noël, exposition de la crèche dans l'église de Héauville, comme les années précédentes
- **Vendredi 6 janvier :** Marche des lumières organisée par l'association Ratatouille
- **Samedi 21 janvier :**
Vœux du maire à la salle de convivialité
- **Dimanche 22 janvier :** Marche amicale et familiale organisée par l'association Ratatouille
- **Samedi 4 février 2023, le matin :** Collecte pour les Restos du cœur. Dans ce cadre, la chorale Gaviota donnera un concert le dimanche 5 février à 15h00 à la salle de Bricqueboscq.
- **Samedi 11 mars :**
Repas de la Société de chasse à la salle de convivialité

www.heauville.fr

→ Découvrez le site internet de Héauville

Avec l'affichage en mairie, ce bulletin, l'application Panneau Pocket, voici un nouveau moyen de communication à votre disposition.

Vous y trouverez des informations sur :

- La commune, avec de belles photos
- La mairie (délibérations, comptes-rendus des conseils, arrêtés municipaux et départementaux et préfectoraux, documents d'urbanisme).
- La vie quotidienne à Héauville (agenda, activités des associations, bulletins municipaux, infos sur les locations de salles).
- Les démarches administratives (état civil, urbanisme, carte d'identité et passeports, etc.)

Bonne visite du site à toutes et à tous !

Mairie de Héauville

Horaires d'ouverture de la mairie au public : **Mardi 9 h/12 h et jeudi 14 h/17 h**

Le maire et ses adjoints reçoivent sur rendez-vous, tous les jours de la semaine et le samedi matin.

L'accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi, excepté le mardi après-midi, au **02 33 04 58 92**
N° de téléphone en cas d'urgence et d'incident grave, joignable tous les jours, 24H/24H : **07 88 28 59 57**

Membres de la commission du bulletin : Benoît Fidelin, Emilie Grisel, Isabelle Angée, Sylvie Delalande, Sébastien Leconte. **Photos :** Claire Fidelin - **IMPRESSION :** Versailles Nornand (Valognes)

ETAT CIVIL (Arrêté au 29 novembre 2022)

NAISSANCE

GRIFFON Lune, Zora , Michèle
15/07/2022

MARIAGE

GOGIBU / GAILLARD
23/07/2022

DECES

Alain DUREL
Décédé le 28/07/2022

LA RECETTE DE SAISON



Gâteau au yaourt aux pommes

- Casser **2 œufs** dans un saladier, ajouter **160 gr de sucre**.
- Bien mélanger au fouet
- Ajouter 1 yaourt et 1 pot à yaourt d'huile de tournesol et l'arôme de votre choix (sucre vanillé...)
- Bien mélanger et ajouter **160 gr de farine** et **2 cc de levure** ou de **1 cc de bicarbonate** de soude
- Mélanger rapidement.
- Ajouter des pommes coupées en lamelles dans la pâte.
- Verser dans un moule bien beurré ou chemisé de papier cuisson.
- Cuire dans le four à **180°** pendant **20 à 25 minutes**
- Pendant ce temps faire fondre dans un bol **environ 30 gr de beurre**, ajouter **2 bonnes cuillerées de sucre** et **1 œuf**, mélanger et étaler sur le gâteau.

Remettre au four pour bien dorer.
Laisser refroidir un peu avant de démouler.

Cuire dans un grand moule ou faire 2 gâteaux en partageant dans 2 moules de 22 cm environs.

On met autant de pommes que l'on désire.

Bon appétit !!!